



DEL-2025-0055

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 11
Votants : 13

OBJET :

DÉCLARATION DE
BIENS SOUMIS AU
DROIT DE
PRÉEMPTION

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 20 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

PRÉSENTS : M EVIN P., Mme DURAND A., M CAILLER R., Mme PETITEAU M-E., M BOUCHEREAU F., M SOURISSEAU B., Mme BARON A., M DUGUE V., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M GAULTIER J-L, Mme PASQUEREAU C., M BAUDRY M., M CARETTE C., Mme HERBRETEAU M-A.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R. Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à Mme JOLIVET C.

SECRÉTAIRE : Mme FONTENEAU C.

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 16 octobre 2025 :

- E 374 5 Place du Prieuré 309 m²
- E 1719 5 Place du Prieuré 58 m²
- E 1871 5 Place du Prieuré 65 m²
- E 1718 5 Place du Prieuré 11 m²
- E 1720 5 Place du Prieuré 81 m²

Appartenant à SAS IRMI (demandé par Maître Marie DENIS-NOUJAIM à VERTOU en Loire-Atlantique)
Parcelles situées en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 30 octobre 2025 :

- E 1638 Place de l'Eglise 126m²

Appartenant à SCI FABEM (demandé par Maître Cyrille PENARD à VALLET en Loire-Atlantique)

Parcelle située en zone Ua

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 25 NOV. 2025

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 25 NOV. 2025



Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
Pascal EVIN

